



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'AUTONOMIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre Déléguée

Paris, le 3 septembre 2021

Nos Réf. : LT-01092021

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La crise sanitaire vous a durement affecté et elle a profondément fait évoluer la façon dont vos équipes accompagnent les personnes au quotidien dans les établissements et services du secteur du grand âge. Dans votre dévouement de tous les instants depuis mars 2020, vous avez démontré la noblesse des métiers du grand âge et leur essence humaniste, au contact des plus fragiles de notre société.

Ces dix-huit derniers mois en première ligne face au virus, ont été pour vous et vos équipes particulièrement exigeantes. Quand la circulation du virus nous a poussé à plusieurs reprises à devoir limiter les visites et les sorties des résidents en établissements ou à réorganiser les tournées des services, vous avez toujours cherché à concilier l'impérieuse nécessité de protéger les personnes face au virus, en veillant à ne pas les isoler durablement de leurs proches et de toute vie sociale.

Quand, le 21 décembre 2020, l'Agence Européenne du Médicament a autorisé la mise sur le marché du premier vaccin contre la Covid, la France a fait le choix d'axer la campagne de vaccination pour protéger d'abord les plus vulnérables : les résidents d'EHPAD et d'USLD. C'est grâce à vous et à la mobilisation de vos équipes que nous avons pu réussir ce défi, en vaccinant au sein même de vos établissements la quasi-totalité des personnes qui y résident. Soyez en une nouvelle fois remerciés.

La très large couverture vaccinale des résidents d'EHPAD nous a permis de baliser ensemble et dès que cela a été possible le retour au droit commun pour les résidents des établissements. Quand bien même des vagues épidémiques frappaient durement notre pays, les établissements et leurs résidents n'ont plus connu et ne connaîtront plus les restrictions d'aller et venir ou de visites qui ont affecté si durement leur quotidien pendant de trop longs mois. Les chiffres de vaccination s'améliorent également à domicile grâce à l'engagement de tous. Vous et vos équipes pouvez être fiers d'avoir su contribuer de manière décisive à la réussite de la campagne de vaccination de ceux que vous accompagnez.

L'objectif premier de préserver toute vie humaine, et en priorité les plus vulnérables, implique de protéger également celles et ceux qui interviennent auprès d'eux, qui leur portent assistance, les aident dans leurs vies quotidiennes et sont, très souvent, leurs derniers liens avec la vie.

Ce rôle primordial auprès des plus fragiles, celui-là même qui donne tout son sens à vos métiers, comporte également une responsabilité personnelle et collective. Le choix fait par le Gouvernement de rendre obligatoire la vaccination pour toute personne, soignant ou non, qui intervient auprès de personnes fragiles prend tout son sens en ce qui concerne vos établissements.

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00

Ce n'est qu'avec une couverture vaccinale complète, ce n'est qu'en créant un sanctuaire sanitaire pour vos résidents, qu'ils pourront continuer de vivre sans restrictions particulières pour eux comme pour leurs proches.

Depuis le début de la campagne vaccinale, vous n'avez eu de cesse que d'inciter vos équipes à se faire vacciner. Vos fédérations nationales ont toutes considéré qu'avant d'être une obligation légale, la vaccination était pour les professionnels une obligation morale. Ils ont déjà montré dans leur grande majorité à nouveau tout le professionnalisme dont ils ont fait preuve pendant ces longs mois de crise.

Il ne reste plus que quelques jours avant le 15 septembre, date à laquelle les professionnels astreints à l'obligation vaccinale qui n'auraient pas reçu au moins une dose, seront soumis au régime des sanctions prévues par la loi.

Dans ces derniers jours cruciaux, je vous invite donc solennellement à pleinement vous mobiliser pour répondre aux dernières craintes, aux dernières questions, pour prendre à nouveau de votre temps afin d'inciter à la vaccination vos professionnels qui n'auraient pas encore fait ce choix. Si la vaccination reste pour l'heure un choix personnel, avec des conséquences collectives certaines, elle deviendra au 15 septembre une obligation légale.

Pleinement consciente de votre responsabilité et de votre engagement depuis le début de l'été, et ayant le souci de toujours vous soutenir, une instruction ministérielle, qui détaillera le régime de sanction et le processus pour y arriver, vous sera prochainement envoyée. Cette instruction vous guidera si, au 15 septembre, un de vos professionnels ne répond pas à l'obligation de vaccination.

Restant résolument convaincue que cela ne concernera qu'une infime partie de vos professionnels, et souhaitant tout faire d'ici le 15 septembre pour réussir ensemble ce défi, je veux pouvoir répondre en direct à toutes vos questions ainsi qu'à celles de vos équipes.

Je vous donne rendez-vous **pour un live internet ce jeudi 9 septembre à 16h30** en présence du Professeur Alain Fischer, Président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, pédiatre et professeur d'immunologie.

Comme vous, chacun des professionnels de vos établissements et services peut participer à cet événement, en se connectant au lien internet suivant sur le site du ministère de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/evenements/article/direct-le-9-septembre-vaccination-obligatoire-des-professionnels-du-grand-age>.

Vous pouvez, ainsi que vos équipes, poser dès à présent des questions, auxquelles nous répondrons en direct pendant l'évènement, à l'adresse mail : live.autonomie@sante.gouv.fr

La crise sanitaire a durablement mis à l'épreuve les personnes que vous accompagnez, ainsi que les professionnels qui ont tenu bon et accompli leur mission dans des conditions difficiles. La vaccination est le seul outil à notre disposition pour sortir durablement de cette période et retrouver le sens profond de vos métiers. Je vous remercie à nouveau sincèrement pour votre mobilisation exemplaire.

Elle vous honore et la Nation sait ce qu'elle vous doit.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma profonde reconnaissance.



Brigitte BOURGUIGNON